Accusé de réception en préfecture
062-344077672-20261106-23293-DE-1-1
Date de télétransmission : 10/11/2026
Date de réception préfecture : 10/11/2026

Acte certifié exécutoire

Bruno FONTALIRAND
Directeur général

Pas de Calais Habitat
4, avenue des Droits de l'Homme
CS209 – ARRAS 62022 Cedex

PAS DE CALAIS HABITAT
Office Public de l'Habitat

DECISION EXTRAITE DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2026

Président : Monsieur COTTIGNY

Présents : Monsieur COTTIGNY, Monsieur LEROY, Madame AIT-CHIKHEBBIH, Madame DUHEN.

Excusés : Monsieur MALFAIT qui a donné pouvoir à Madame AIT-CHIKHEBBIH, Madame ROSSIGNOL qui a donné pouvoir à Monsieur COTTIGNY. Monsieur MELLICK.

SAILLY SUR LA LYS - 3307 rue de la Lys Acquisition en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA)d'un ensemble immobilier de 44 logements. Opportunité

Direction du patrimoine et de la maitrise d'ouvrage
Rapporteur : Monsieur Raphaël PENCIOLELLI

I – PREAMBULE

En application de l'article L. 433-2 du Code de la construction et de l'habitation (CCH), un organisme HLM peut acquérir en VEFA des logements inclus dans un programme de construction, à la condition que celui-ci ait été établi par un tiers et que les demandes de permis de construire aient déjà été déposées.

De plus, le recours à la VEFA est possible lorsque la construction du bâtiment ne répond pas à des besoins spécifiques de l'acheteur public.

Cet encadrement vise à éviter la requalification d'une VEFA en marché public de travaux.

II – CONTEXTE

Compte tenu du déficit de logements sociaux sur la commune de Sailly-sur-la-Lys, et conformément à la demande du maire. La société Espace Promotion France située à Seclin 160 rue des Clauwiers identifiée au SIREN sous le numéro 838 162 824 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lille sous le numéro 838 162 824 R.C.S. projette de réaliser un programme de 44 logements sociaux sur une parcelle située au 3307 rue de la Lys.

III – TERRAIN D'ASSIETTE

L'emprise concernée par le projet proposé, est reprise au cadastre section AO 121, 123, 148, et 149 d'une superficie de 15 750 m^2 (sous réserve d'arpentage)

IV – PERMIS DE CONSTRUIRE

La société Espace Promotion France a déposé une demande de permis de construire initial obtenu le 19/10/2025, un permis de construire modificatif sera déposé en octobre 2026.

V – PROJET D'ACQUISITION

La société Espace Promotion France propose la vente en l'état futur d'achèvement de 44 logements.

Le montant total d'acquisition proposé est de 5 554 500€ HT pour 2415 m^2 (sous réserve d'ajustements mineurs des surfaces) soit 2 300€ HT/m^2 Shab.

La livraison est prévue pour décembre 2029.

La Direction Territoriale de Pas-de-Calais habitat a émis un avis favorable au projet ainsi que sur l'attractivité de la commune.

VI – AVIS DES DOMAINES

L'avis des domaines sera consulté conformément à l'article L.451-5 CCH.

*****

Au vu des éléments proposés et après en avoir délibéré, les membres du Bureau :

- ✓ autorisent le Directeur général, ou toute personne habilitée à engager les négociations avec la société Espace Promotion France en vue de définir les termes du contrat préliminaire de réservation.

Décision adoptée à l'unanimité